

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 05 DECEMBRE 2019**

**Délibération**  
n° 2019.12.348

**Attribution des aides  
sports 2019**

**LE CINQ DECEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 17h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 novembre 2019**

**Secrétaire de séance** : François ELIE

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Sylvie CARRERA

**Ont donné pouvoir** :

Anne-Sophie BIDOIRE à Véronique ARLOT, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Joël GUITTON à Vincent YOU, Isabelle LAGRANGE à Laïd BOUAZZA, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS à André LANDREAU, Annie MARC à Jean-Luc VALANTIN, Pascal MONIER à Véronique DE MAILLARD, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Philippe VERGNAUD à José BOUTTEMY

**Suppléant(s)** :

Guy ETIENNE par Sylvie CARRERA

**Excusé(s)** :

Anne-Sophie BIDOIRE, Danielle CHAUVET, Bernard DEVAUTOUR, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Jeanne FILLoux, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Annie MARC, Pascal MONIER, Catherine PEREZ, Christophe RAMBLIERE, Philippe VERGNAUD

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 DECEMBRE 2019**

**DELIBERATION  
N° 2019.12.348**

EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : **Monsieur DEZIER**

**ATTRIBUTION DES AIDES SPORTS 2019**

Par délibération n°102 du 15 mars 2018, le conseil communautaire a décidé la généralisation des compétences facultatives des anciennes communautés en matière de sports à tout le territoire de GrandAngoulême dans le cadre d'une compétence unique libellée « *soutien et développement des activités et manifestations sportives concourant à son attractivité* ».

Par délibération n°103 du 15 mars 2018, les modalités d'intervention de GrandAngoulême ont été arrêtées afin de permettre l'instruction des demandes d'aides émanant des associations sportives.

Le champ d'application de la compétence facultative « *soutien et développement des activités et manifestations sportives concourant à son attractivité* » comprend deux axes :

1. Soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire.
2. Soutien aux clubs amateurs de haut niveau et sportifs individuels du territoire.

Les différentes demandes font l'objet d'une étude au cas par cas et ne peuvent donc aboutir obligatoirement à une réponse favorable.

Dans ce cadre, GrandAngoulême a reçu et instruit, au regard des critères d'intervention décidés par l'agglomération, 11 nouvelles demandes de soutien financier.

Concernant le « soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire », il est proposé de retenir, le Comité Départemental de Pétanque de la Charente pour un montant de 1 500 € (annexe 1). Ceci vient en complément d'une première subvention accordée lors du conseil communautaire du 23 mai 2019.

Concernant le « soutien aux clubs amateurs de haut niveau », il est proposé de retenir 2 associations, détaillées en annexe 1, pour un montant total de 4 500 €.

Concernant le « soutien aux sportifs individuels du territoire », il est proposé de retenir 3 associations et 9 sportifs, détaillés en annexe, pour un montant total de 6 300 €.

Par ailleurs, GrandAngoulême a reçu 3 demandes exceptionnelles qui ne constituent pas des demandes éligibles au titre des critères votés mais qui présentent toutefois un intérêt non négligeable. Il s'agit de 2 demandes de sportifs locaux non-inscrits sur liste ministérielle et qui se sont qualifiés sur des manches ou évènements d'envergure internationale, et une demande pour une équipe de gymnastique artistique du club de Ruelle pour sa participation à l'Eurogym.

De plus, le groupe de travail sport a reçu le vendredi 8 novembre 2019, les dirigeants des clubs de l'ASJ Soyaux et de l'ACFC, afin d'obtenir les explications suite à la non fusion des deux structures, à la présentation des bilans financiers et des projets sportifs.

Le groupe de travail préconise une subvention complémentaire à caractère exceptionnel pour la saison 2019-2020, pour l'ASJ Soyaux en raison des difficultés financières de l'association et ainsi apporter son soutien à une structure du territoire qui évolue au plus haut niveau national depuis quarante ans.

Pour l'ACFC en raison du projet du club et de son rayonnement sur le territoire, de sa politique en faveur des clubs du Département, il est également proposé un accompagnement de cette structure lors de sa première année d'évolution au niveau supérieur.

Le concours de GrandAngoulême est attribué pour la saison 2019/2020. Il n'a aucun caractère de reconduction obligatoire.

**Considérant que ne peuvent pas, prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements,**

Sur proposition du groupe de travail sport du 14 novembre 2019.

Vu l'avis favorable de la commission politiques et équipements communautaires du 26 novembre 2019,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le soutien de GrandAngoulême aux clubs sportifs cités en annexe pour un montant total de 32 100 €.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer les documents afférents à la mise en œuvre des opérations.

**D'IMPUTER** la dépense sur le budget général – chapitre 65 – fonction 40 et fonction 415.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>11 décembre 2019</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>11 décembre 2019</b>

## Soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire: 1 demande de soutien complémentaire

Association	Projet et date	Informations	Soutien antérieur et montant	Montant sollicité en 2019	Montant proposé
CD pétanque	Coupe d'Europe des clubs (2 <sup>ème</sup> année / 3) Boulodrome « Louis Gilbert » du 28 nov au 1 déc Budget prev: 96 050 €	Une première subvention accordée au CC du 23/05/19, mais la structure sollicite aussi la prise en charge des transports vers le site de rencontre afin d'équilibrer son budget.	2018 – 700 € 2019 – 1 500 €	GA 2 000 € (+ prise en charge des transports des hôtels vers le site de pratique) CD 1 500 € CR 1 500 € - Commission Européenne 4 000 € FDVA 14 000 €	1 500 €
<b>Sous-total</b>					<b>1 500 €</b>

## Soutien aux clubs amateurs de haut niveau: 2 demandes

Association	Soutien antérieur et montant	Niveau de pratique et montant proposé	Motif et montant de la prime proposé	Montant total proposé
Angoulême Canoë-Kayak (équipe 1 <sup>ère</sup> senior masculine)	2018 – 1 350 €	Nationale 2 (2 <sup>ème</sup> niveau amateur) 3 000 €		1 500 €
Tir à l'arc de Ruelle – Les archers de la Touvre	2018 – 2 000 €	1 équipe en 1 <sup>ère</sup> Division Nationale pour les arcs à poulies (DNAP)  1 équipe en 2 <sup>ème</sup> Division Nationale pour les arcs classiques		3 000 €
<b>Sous-total</b>				<b>4 500 €</b>

## Soutien aux clubs amateurs de haut niveau: 2 demandes exceptionnelles

Association	Soutien antérieur et montant	Niveau de pratique et montant proposé	Motif et montant de la prime proposé	Montant total proposé
ASJ Soyaux-Charente (équipe féminine)	2018 – 10 000 € 2019 – 10 000 €	D1 (niveau 1 supérieur) 10 000 € (déjà acté au CC du 15/10/19)	10 000 € pour accompagner le club à titre exceptionnel, en raison des ses difficultés financières pour la saison en cours et du souhait de soutenir un club qui évolue au plus haut niveau de pratique depuis 40 ans.	10 700 €
Angoulême Charente Football Club (ACFC)	2018 – 0 € 2019 – 3 000 €	National 2 (2 <sup>ème</sup> niveau amateur) 3 000 € (déjà acté au CC du 15/10/19)	6 000 € pour soutenir le projet club et accompagner celui-ci pour sa 1 <sup>ère</sup> année de montée en National 2	6 700 €
<b>Sous-total</b>				<b>17 400 €</b>



## Soutien aux sportifs de haut niveau inscrits sur liste ministérielle: 1 demande

Association	Niveau de pratique et montant maximum d'aide	Nom de l'athlète et n° de licence	Montant proposé
Grand Angoulême Athlétisme (G2A)	Espoir 700 €	Laura MICHOTTEY Licence n°1436408	700 €
Grand Angoulême Athlétisme (G2A)	Espoir 700 €	Shaun DOUGLAS Licence n°1783363	700 €
Grand Angoulême Athlétisme (G2A)	Espoir 700 €	Célia CHAUSSERAY Licence n°1573984	700 €
Grand Angoulême Athlétisme (G2A)	Espoir 700 €	Maxime VITRONE Licence n°1308625	700 €
Grand Angoulême Athlétisme (G2A)	Espoir 700 €	Gwendoline HARDOIN Licence n°1238191	700 €
Angoulême Canoë-Kayak	Espoir 700 €	Henri CHENU Licence n°274073	700 €
Angoulême Canoë-Kayak	Espoir 700 €	Titouan CONSEIL Licence n°312250	700 €
Angoulême Canoë-Kayak	Espoir 700 €	Louis RATHIER Licence n°283171	700 €
ALPG Canoë-Kayak	Espoir 700 €	Clément RIERA Licence n°	700 €
<b>Sous-total</b>			<b>6 300 €</b>



## Soutien exceptionnel lié à des résultats sportifs: 3 demandes

Association	Projet et date	Informations	Montant sollicité en 2019	Montant proposé
JSA Gymnastique pour son licencié Erwan CLAIN	Championnat du Monde de street workout à Hong Kong du 20 au 24 novembre 2019	Epreuves : maximum de figures sur des barres de traction, des barres parallèles ou au sol Plusieurs participations à des compétitions internationales et 2 fois vice-champion de France Sportif amateur		700 €
Ré Flying Oysters (RFO) pour son licencié Elliot BONNET	Championnat d'Europe d'ultimate à Wroclaw en Pologne du 10 au 18 août 2019	Seul joueur d'ultimate de Charente qualifié en équipe de France pour les Championnats d'Europe		700 €
Club de gymnastique artistique de Ruelle-sur-Touvre	Eurogym, manifestation européenne qui se tiendra du 12 au 16 juillet 2020 à Reykjavik en Island Budget prev: 24 403 €	Seul club de l'agglomération à y participer. Evènement qui rassemble 5 000 jeunes de 12 à 18 ans.	Participation des familles 13 703 € CD 900 € CR 800 € Ville 1 000 € GA 2 000 € Club 4 000 € Partenaires 2 000 €	1 000 €
<b>Sous-total</b>				<b>2 400 €</b>
<b>TOTAL</b>				<b>32 100 €</b>